

Guillaume LESCUYER

Programme Tropenbos  
Cameroun  
Projet Econ2  
BP 219, Kribi  
Cameroun

# Une gestion économique de la forêt tropicale ?

## Étude de cas dans l'Est-Cameroun



L'exploitation forestière perçue par un jeune villageois.  
*Logging throw the eyes of a village boy.*

**L'auteur** synthétise ici les principaux résultats de sa thèse intitulée : *Évaluation économique et gestion viable de la forêt tropicale. Réflexion sur un mode de coordination des usages d'une forêt de l'Est-Cameroun*. Cette thèse en socio-économie, réalisée au CIRAD, à l'ex-unité de recherche GREEN, a été soutenue à l'École des hautes études en sciences sociales, à Paris, le 18 décembre 2000.

### Contexte et problématique

Rares sont les écosystèmes pouvant supporter des pratiques humaines aussi diverses et procurer autant de services que la forêt tropicale. Ses utilisateurs agissent à des niveaux d'action différents et pour des motivations distinctes : du villageois qui y voit une source de produits naturels à l'État qui veut y préserver la biodiversité, de l'exploitant qui l'assimile à un stock de ressources ligneuses au Fonds pour l'environnement mondial qui saisit l'opportunité d'y stocker du carbone, la forêt tropicale est, par excellence, multi-usages et multi-acteurs. L'objectif d'une gestion durable de la forêt consiste à parvenir à la coordination de ces actions afin d'en faire ressortir les complémentarités, tout en maintenant la qualité de l'écosystème. Cela implique la recherche de principes opératoires qui guident la prise de décision.

Probablement en raison de l'urgence ressentie à lutter contre la déforestation tropicale, les approches issues des sciences de la nature ont eu une place prédominante dans la définition de stratégies de conservation-utilisation de la forêt. Jusqu'au début des années 80, ce débat fut largement dominé par les mouvements de conservation de la nature, qui préconisèrent une gestion écologique du milieu : selon cette approche, c'est sur la base de critères écologiques que sont désignés les espaces naturels à protéger, qui font ensuite l'objet d'une préservation intégrale, les communautés humaines étant reléguées dans des zones périphériques avec des droits d'usage restreints. L'échec de telles approches est aujourd'hui connu.

L'apparition, puis l'affirmation du courant de l'économie de l'environnement dans les années 70 contribua à définir un nouveau mode de gestion de la nature. Cette gestion économique de la nature consiste à arbitrer entre différents projets d'utilisation des ressources pour déterminer, sur une base monétaire, celui susceptible de fournir le plus grand bien-être aux communautés humaines.

Ce nouvel argumentaire économique exerce une influence grandissante sur la prise de décision en matière de gestion des forêts tropicales. Dès 1992, le principe 6-c de la Déclaration de Rio recommande que toute décision concernant la gestion, la conservation et le développement durable de ressources forestières bénéficie, dans la mesure du possible, d'une évaluation de ses coûts et avantages environnementaux. Cette approche est rapidement appropriée par les mouvements écologistes ainsi que par les principaux bailleurs de fonds internationaux, qui y voient un moyen objectif de justifier leurs projets de conservation des ressources dans les pays tropicaux.

Ce changement de modèle de justification de l'action sur les forêts tropicales a des conséquences directes : dans les pays du Sud, souvent soumis à la pression des organisations internationales, une gestion de type économique des ressources tend à se substituer à une conservation du milieu fondée sur le respect des seuls critères des sciences naturelles. Au Cameroun, par exemple, l'établissement du parc national de Korup au début des années 90 s'appuie sur une analyse

coûts-avantages pour asseoir sa légitimité. De même, depuis peu, tout exploitant forestier est supposé démontrer la viabilité économique de l'aménagement qu'il propose pour sa concession. L'utilisation des critères économiques devient ainsi déterminante pour attester de la pertinence de la gestion des forêts tropicales. Toutefois, au Cameroun, comme dans la plupart des pays tropicaux, l'imposition de ce nouveau modèle de gestion de la forêt tropicale ne va pas sans poser certains problèmes et reste sujette à caution, à la fois scientifiquement et empiriquement. Scientifiquement, d'une part, car de nombreux chercheurs économistes et, surtout, non économistes contestent l'hypothèse que le milieu naturel puisse être géré sur la base de critères monétaires. Empiriquement, d'autre part, puisque cette approche, pourtant adaptée aux économies marchandes, a montré ses limites dans les sociétés occidentales pour résoudre certains conflits environnementaux. Il paraît alors utile de s'interroger sur la validité de son application dans les pays tropicaux pour la gestion de leurs forêts.

## L'analyse des coûts et des avantages

La démarche retenue pour aborder cette problématique est relativement académique : il s'agit de tester en grandeur réelle la capacité de la démarche de gestion économique de la forêt tropicale à fonder un choix collectif. La recherche a ainsi été organisée en trois étapes consistant en une présentation, une application puis une discussion critique de ce modèle de gestion.

L'accent a été mis sur la place centrale que détient l'analyse coûts-avantages dans cette gestion économique de la nature. Cet instrument, qui compare les avantages et les coûts associés à chaque alternative d'utilisation du milieu naturel, permet de sélectionner le projet qui produit les avantages nets (c'est-à-dire les avantages moins les coûts) les plus grands. La logique sous-jacente est celle d'une allocation optimale des ressources dont dispose la société, allocation qui est effectuée sur la base d'un arbitrage monétaire.

Pour définir une gestion efficace et durable de l'environnement, l'analyse coûts-avantages doit néanmoins remplir deux conditions préalables. Premièrement, cet outil doit être soumis à une contrainte exogène de soutenabilité, qui garantit la reproduction à long terme des systèmes naturels. Plusieurs définitions de la soutenabilité sont envisagées mais sa traduction sous la forme d'un maintien du capital naturel permet une application relativement simple au niveau local. Deuxièmement, le recours à l'analyse coûts-avantages implique d'estimer monétairement l'ensemble des bénéfices à tirer de la forêt (c'est-à-dire sa valeur économique totale), ce qui nécessite de calculer la valeur économique des différents biens et services fournis par cet écosystème. Cela pose peu de problèmes pour les ressources forestières marchandes puisque leur valeur est donnée par le prix de marché. Mais, en forêt tropicale, peu de ressources sont dotées d'un tel prix. Pour estimer la valeur des ressources non marchandes, il est donc nécessaire de recourir à des techniques d'évaluation monétaire, dont la validité doit être avérée dans ce contexte inhabituel d'application.



Entrée de l'un des villages de la zone étudiée dans l'Est-Cameroun.  
Entrance of one of the village in the studied area in East-Cameroon.

**Tableau I**  
Quantification des bénéfices actualisés tirés de la forêt  
selon deux scénarios de gestion.

Pour un écosystème exploité	
Valeur des bois sur pied	3 300 F
Dommages aux futures tiges commercialisables	- 2 160 F
Valeur de la séquestration du carbone	- 5 500 F
<b>Valeur économique totale de l'écosystème exploité</b>	<b>- 4 360 F</b>
Pour un écosystème conservé	
Valeur des produits de cueillette	270 F
Valeur des produits pharmaceutiques	+ 110 F
Valeur de la séquestration du carbone	+ 5 500 F
<b>Valeur économique totale de l'écosystème conservé</b>	<b>5 880 F</b>

Une application standard du modèle de gestion économique a été réalisée pour une forêt de l'Est-Cameroun. À partir des usages constatés dans la zone d'étude, deux scénarios d'utilisation de la forêt sont identifiés : le premier fait l'hypothèse d'une exploitation industrielle des ressources ligneuses de cette forêt tandis que le second repose sur une conservation du massif et la poursuite des activités de prélèvement des populations locales. Ces deux scénarios, en permettant ou en interdisant un certain nombre d'usages des ressources forestières, produisent des bénéfices économiques différents. Ceux-ci (valeur économique des bois sur pied, des produits pharmaceutiques traditionnels et des produits de cueillette alimentaires ; valeur de la fonction de séquestration du carbone et valeur de non-usage) sont estimés en recourant à six techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes d'évaluation se révèlent toutefois délicates à appliquer car elles nécessitent des choix parfois controversés sur les hypothèses de calcul (tableau I).



## Comparer les bénéfices tirés de divers scénarios

L'aboutissement de cette démarche a consisté à comparer les bénéfices économiques tirés des deux scénarios d'usage de la forêt. L'analyse indique que l'alternative de conservation de la forêt est nettement plus avantageuse que celle d'exploitation des ressources ligneuses : dans le premier cas, les bénéfices actualisés s'élèvent à 5 880 F alors qu'ils s'établissent à - 4 360 F pour le second scénario. Ce bénéfice négatif associé au scénario d'exploitation de l'écosystème vient du fait que les dommages portés par cette activité aux fonctions écologiques de la forêt (notamment celle de séquestration du carbone) dépassent largement les bénéfices économiques tirés de l'extraction des ressources ligneuses (tableau I).

L'application du modèle de gestion économique de la nature tendrait, ainsi, à promouvoir la conservation de cette forêt. Ce raisonnement se révèle cependant peu satisfaisant, principalement pour deux raisons. D'une part, les méthodes d'évaluation sollicitées reposent sur des hypothèses nombreuses et parfois subjectives. Les estimations finalement obtenues ont donc une fiabilité limitée. D'autre part, ce modèle de gestion économique de la forêt tropicale fait l'hypothèse d'une relation de type marchand entre les hommes et leur environnement, qui n'est pas compatible avec les pratiques constatées dans la zone d'étude. Les dynamiques sociales et écologiques qui expliquent l'usage des ressources ne peuvent, en effet, être que très partiellement appréhendées par une estimation monétaire, ce qui restreint la pertinence d'un mode de gestion économique de la forêt tropicale.

Un autre mode de gestion de la forêt tropicale est alors proposé qui, reposant sur les concepts de « ressource commune » et de « patrimoine », part de l'hypothèse de l'hétérogénéité des perceptions et des utilisations par les acteurs locaux. Dans la mesure où les problèmes d'environnement engagent des logiques d'action dont les légitimités sont différentes (économique, juridique, traditionnelle...), leur résolution requiert la recherche d'un compromis par les acteurs eux-mêmes. Cette gestion patrimoniale de la forêt tropicale renverse l'ordre des étapes par rapport au modèle précédent : le mode de gestion est le résultat d'une négociation visant à produire des règles communes d'utilisation des ressources, où les analyses « scientifiques » sont mises à la disposition des *stakeholders* pour faciliter leurs choix. L'analyse économique de l'environnement ne constitue plus, alors, qu'un des instruments éventuels de débat entre les acteurs, au même titre que d'autres approches disciplinaires. Elle se trouve, en outre, pleinement insérée dans un processus de choix collectif qui la motive, la structure et l'utilise pour faciliter l'émergence de modes de gestion qui soient satisfaisants pour toutes les parties prenantes.

Jeune utilisatrice des produits de cueillette de la forêt tenant une larve.

*Young user of forest resources holding a larva.*